

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE THORAME BASSE

Séance du vendredi 23 septembre 2022

Date de la convocation: 15/09/2022

Membres en exercice : 8

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-trois septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bruno BICHON

Présents : 7

Présents : Bruno BICHON, Monique JANIN, Florence FOURNEAU, Nicole HOGGE, Florine SENES, Caroline CHAILLAN, Didier VIAL

Votants: 7

Représentés:

Pour: 7

Excusés: Micaël REBOUL

Contre: 0

Absents:

Abstentions: 0

Secrétaire de séance: Florence FOURNEAU

Objet: Désignation d'un délégué titulaire auprès du Syndicat d'Électrification du 04 - DE_2022_061

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que suite à la démission de Madame Emmanuelle CANINO en date du 19 août 2022, il conveint de nommer un nouveau délégué titulaire afin de remplacer le siège devenu vacant.

Le Conseil Municipal procède à la désignation de la façon suivante :

Délégué titulaire : Nicole HOGGE

Délégué suppléant: Florine SENES

Fait et délibéré ce jour,



La secrétaire de séance

Florence FOURNEAU

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille (par voie postale au 24, Rue Bréteuil - 13006 Marseille ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site <http://www.telerecours.fr/>) dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

RF
Sous-Préfecture de CASTELLANE
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 27/09/2022
004-210402186-20220923-DE_2022_061-DE

